



SCoT

n°1

Le Grand Dax
Lettre d'information

Schéma de Cohérence Territoriale *Diagnostic de notre territoire*

OCTOBRE
2005



Le mot du Président

La Communauté des Communes du Grand Dax s'est engagée dans un processus de développement cohérent et respectueux de l'environnement. Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), selon les principes du développement durable, doit définir les grandes orientations de ce développement du Grand Dax pour les 15 prochaines années.

Le "diagnostic", réalisé au cours de l'année passée avec les bureaux d'études EREA, URBANhymns, COHÉO et J.MARIEU, a été validé le 7 juin en Conseil de Communauté. Il présente les atouts, les points faibles et les contraintes physiques ou réglementaires du territoire.

Trois thématiques ont structuré les réflexions, permettant d'identifier les grands enjeux du SCoT :

- **L'environnement et les paysages,**
- **L'économie,**
- **L'organisation urbaine.**

Deux réunions publiques se sont tenues au siège de la Communauté, en juin et juillet, pour présenter cet état des lieux du territoire, en complément d'une exposition synthétisant le diagnostic.

Cette exposition va également être présentée dans les communes afin de recueillir les observations des habitants.

Par cette lettre et les suivantes, qui seront diffusées à chaque étape importante de la réalisation du SCoT, la Communauté continue la concertation déjà engagée.

Jacques Anthian,
Président de la Communauté
des Communes du Grand-Dax

Un environnement préservé et des paysages riches et variés Un atout incontestable pour le territoire.



Ouvertures à l'intérieur de la Lande entre Herm et Gourbera.



Structure bocagère en recul entre Heugas et Bénese-lès-Dax.



Barthes au point de confluence de l'Adour et du Luy.



L'Adour, élément fort de l'agglomération.

Le contraste entre la forêt du plateau landais au nord et les bocages des collines de Chalosse au sud, est renforcé par la frontière naturelle des vallées de l'Adour et du Luy et de leurs barthes.

C'est la main de l'homme qui a façonné ces paysages. Ils doivent être préservés du mitage, lié à un mode d'urbanisation non contrôlé, pour que chacun puisse continuer à profiter du cadre de vie de qualité qu'ils offrent.

La forêt landaise et l'Adour sont sources de risques (incendie, inondation), qui doivent être pris en compte dans les projets futurs pour la protection des personnes et des biens.

Une économie aujourd'hui essentiellement tournée vers le thermalisme, à diversifier.

Le Grand Dax accueille 16 000 emplois, dont 90% à Dax et Saint-Paul-lès-Dax. 80% sont des emplois tertiaires (commerces et services), pour partie liés à l'activité thermique.

Le thermalisme est le moteur de l'économie du bassin dacquois où plus de 70 000 curistes sont accueillis chaque année. Il doit donc être conforté et renforcé par l'affirmation d'une image commune en tant que "première agglomération thermique de France". Parallèlement il est nécessaire de diversifier les activités, de maintenir les entreprises installées, de les aider à se développer et d'en attirer de nouvelles.

Le cadre de vie agréable, la proximité des équipements et services, le bon accès aux voies de communication nationales (A63, RN10, RN124) et la gare TGV sont autant d'atouts bénéfiques au développement économique qui autorisent cette diversification.

Les activités sylvicoles et agricoles sont essentielles, non seulement pour leur rôle important dans la préservation de l'environnement et du cadre de vie, mais aussi parce qu'elles maintiennent des emplois

dans toutes les communes. L'offre commerciale, déjà importante, peut être diversifiée et la complémentarité entre les commerces de centre-ville et les zones commerciales périphériques doit être développée. L'installation de nouvelles enseignes, notamment avec la création du Grand Mail à Saint-Paul-lès-Dax, est une étape qui va permettre à l'agglomération d'augmenter son attractivité commerciale. L'offre d'accueil d'activités économiques constitue également un élément favorable au développement.

La taxe professionnelle étant mutualisée sur le Grand Dax, les 20 communes concentrent leurs efforts pour rendre cette offre plus cohérente en proposant des espaces de qualité, adaptés à tous types de projets.

Les zones d'activités existantes pourront ainsi être requalifiées, en particulier celles les plus proches des secteurs d'habitat.

Par ailleurs, la Communauté négocie l'acquisition de terrains pour répondre aux attentes des acteurs économiques.

